



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**
Tenue le 6 juin 2022 à 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé,
à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Lyne Mckenzie et Messieurs les conseillers Simon Brennan, Mark Blair, Nathaniel St-Pierre et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Métras

Sont absents : Monsieur le conseiller Marc-André Laberge

Monsieur Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqué par le secrétaire-trésorier de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

103-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par le greffier-trésorier:

1. **Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption de procès-verbaux :**
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022
 - 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2022
3. **Période de questions**
4. **Greffe**
5. **Ressources humaines**
 - 5.1 Résolution confirmant l'embauche d'une adjointe administrative
 - 5.2 Résolution confirmant l'embauche d'une responsable des loisirs et des communications
 - 5.3 Modification au poste de journalier saisonnier par un poste de journalier à temps complet
6. **Finances**
 - 6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 6.2 Ristourne 2021 de la MMQ
 - 6.3 Dépôt - Partage de la croissance d'un point de la TVQ
 - 6.4 Acceptation de l'offre de services de BCGO pour le soutien comptable
7. **Sécurité publique**
 - 7.1 Procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2022 du Service incendie
8. **Transports et voirie**
 - 8.1 Adoption de la résolution cessant le ramassage et l'élimination des ordures à la halte- vélo de l'Église Zion à Havelock
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1 Dépôt du rapport d'activité de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de mars 2022
 - 9.2 Acceptation de l'offre de services d'Aqua Data pour l'évaluation de la capacité de notre réseau d'aqueduc
10. **Urbanisme et environnement**
 - 10.1 Procès-verbal du CCU de la rencontre du 11 mai 2022
 - 10.2 Adoption du Projet de règlement # 272-10 visant à modifier le règlement de zonage # 272 afin de permettre les logements accessoires à l'intérieur de bâtiments accessoires sous certaines conditions
 - 10.3 Résolution afin d'adopter les mesures prises par notre firme d'avocats Dunton Rainville concernant les remblais du 3535/3525, route 201
 - 10.4 Résolution afin de demander au MTQ de pouvoir connecter le lot 5621493 (sur la route 209, près de la rue Antoine-Labelle) aux services existants, soit l'aqueduc et l'égout
11. **Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 11.1 Dépôt et confirmation d'assistance financière à la Fête nationale
12. **Développement économique**
13. **Correspondance**
 - 13.1 Demande d'aide financière de la Fondation éducative CVR
 - 13.2 Demande de soutien pour un projet concerté en lien avec la prévention de la criminalité et de la délinquance des jeunes du Haut-Saint-Laurent
14. **Divers**
15. **Période de questions**
16. **Levée de la séance**

ADOPTÉE



2. Adoption de procès-verbaux :

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 2 mai 2022;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

104-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mark Blair et appuyé par la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 mai 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

2.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2022

ATTENDU QU'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lu 2 mai 2022;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

105-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Brennan et appuyé par la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 26 mai 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Le maire, monsieur Yves Métras, ouvre la période de questions et invite les citoyens à y participer. De nombreuses questions sont posées et elles sont toutes répondues par les membres du conseil municipal. Voici les sujets qui sont évoqués :

- Réglementation existante concernant un terrain inondé suite à la création d'un bassin chez son voisin;
- Augmentation du compte de taxes (due à la hausse de l'évaluation foncière, car les taux de taxation ont été gelés par rapport à l'an dernier);
- Possibilité de donner assistance et accès à un ordinateur et à l'Internet;
- Remblais sur la route 201 (mesures prises, dont l'inspection municipale, les avis de cessation des travaux et l'ordonnance du tribunal obtenue par nos avocats, etc.);
- Suivi de l'ordonnance du ministère de l'Environnement;
- L'état et l'utilisation du parc Antoine-Labelle;
- Le vandalisme dans la municipalité;
- Bassin de rétention du projet de la Terrasse Chartrand;
- Travaux planifiés pour la montée Clinton;
- Le règlement 272-10 en lien avec les habitations bigénérationnelles.

4. Greffe

Aucun point.

5. Ressources humaines

5.1 Résolution confirmant l'embauche d'une adjointe administrative

ATTENDU un appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative;

ATTENDU le processus d'entrevue de candidates sélectionnées;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

106-06-2022

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil autorise l'embauche de madame Rebecca Holzgang au poste d'adjointe administrative, les conditions de travail devant être consignées dans un contrat de travail à venir.

ADOPTÉE



5.2 Résolution confirmant l'embauche d'une responsable des loisirs et des communications

ATTENDU un appel de candidatures pour le poste de responsable des loisirs et des communications;

ATTENDU le processus d'entrevue de candidates sélectionnées;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

107-06-2022

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil autorise l'embauche de madame Julie Lalonde au poste de responsable des loisirs et des communications, les conditions de travail devant être consignées dans un contrat de travail à venir.

ADOPTÉE

5.3 Modification au poste de journalier saisonnier par un poste de journalier à temps complet

ATTENDU les besoins en saison hivernale au Service des travaux publics, notamment au niveau du déneigement et de l'entretien des surfaces de patinage extérieur;

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

108-06-2022

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil autorise la modification du poste actuel de l'employé # 32-0003 par un poste de journalier à temps complet, une annexe devant être ajoutée à son présent contrat.

ADOPTÉE

6. Finances

6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

109-06-2022

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés, du chèque no. 25792 au chèque no. 25838, du mois de mai pour un montant de 123 270,07 \$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet; D'APPROUVER la liste des comptes à payer d'une somme de 188 386,04 \$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER les salaires des employés et élus municipaux totalisant 36 408,20 \$ pour la période du 1er au 28 mai inclusivement.

ADOPTÉE

6.2 Dépôt - Ristourne 2021 de la MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) verse une ristourne de 885 \$ à la municipalité, calculée sur les primes versées et sinistres encourus pour les exercices 2018, 2019 et 2020, à la suite de notre renouvellement du contrat d'assurance.

6.3 Dépôt - Partage de la croissance d'un point de la TVQ

Un montant de 21 327 \$ est remis à la Municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce paiement constitue une quote-part du programme de partage de la croissance d'un point de la TVQ, qui a été prévu à l'entente de Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

6.3 Acceptation de l'offre de services de BCGO pour le soutien comptable

ATTENDU la soumission reçue de la firme comptable BCGO pour soutien technique et formation relativement à la préparation de la conciliation bancaire de l'exercice 2021 ainsi que les premiers mois de 2022;

ATTENDU que BCGO a le mandat actuel de la vérification des livres de la municipalité;

110-06-2022

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE l'offre de BCGO soit acceptée pour remplir ce mandat, à un taux horaire de 140 \$ de l'heure plus taxes.

ADOPTÉE



7. Sécurité publique

7.1 Procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2022 du Service incendie

Le procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2022 du Service incendie est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

8. Transports et voirie

8.1 Adoption de la résolution cessant le ramassage et l'élimination des ordures à la halte-vélo de l'Église Zion à Havelock

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu en 2021 un montant de 1 000 \$ pour l'aménagement d'une halte-vélo sur le terrain de l'Église Zion à Havelock;

ATTENDU QUE la Municipalité a aménagé ladite halte-vélo avec poubelles, tables à pique-nique et support à vélos;

ATTENDU QUE la halte-vélo est située sur le territoire de la Municipalité du Canton de Havelock;

111-06-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Brennan

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à la majorité des membres du conseil présents :

QUE cesse le ramassage et l'élimination des ordures à la halte-vélo de l'Église Zion située dans la Municipalité du Canton de Havelock.

ADOPTÉE

9. Hygiène du milieu

9.1 Dépôt du rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de mars 2022

Le rapport d'activité de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de mars est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

9.2 Acceptation de l'offre de services d'Aqua Data pour l'évaluation de la capacité de notre réseau d'aqueduc

ATTENDU les besoins d'évaluer la quantité maximale de nouveaux logements que le réseau d'aqueduc de la municipalité pourrait desservir adéquatement en considérant la capacité de débit actuel des sources d'alimentation en eau;

ATTENDU l'offre de service reçue de Aqua Data pour la modélisation et analyses hydrauliques du réseau d'aqueduc;

112-06-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE l'offre de Aqua Data soit acceptée, au coût de 9 245 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

10. Urbanisme et environnement

10.1 Procès-verbal du CCU de la rencontre du 11 mai 2022

Le procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2022 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.2 Adoption du Projet de règlement # 272-10 visant à modifier le règlement de zonage # 272 afin de permettre les logements accessoires à l'intérieur de bâtiments accessoires sous certaines conditions

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Franklin a adopté un règlement de zonage 272 pour l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Franklin juge à propos de modifier le règlement de zonage 272 afin de permettre les logements accessoires à l'intérieur de bâtiments accessoires sous certaines conditions dans les zones de type « Habitation faible densité », « Habitation moyenne densité », « Mixte » et « Récréation intensive » lorsque l'usage « habitation unifamiliale » est autorisé;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil peut modifier son règlement de zonage 272 ;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par la conseillère Lyne Mckenzie à la séance ordinaire du 07 février 2022 et qu'un projet a été déposé et présenté lors de cette



même séance;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

113-06-2022

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le projet de règlement 272-10 modifiant le règlement de zonage 272 afin de permettre les logements accessoires à l'intérieur de bâtiments accessoires sous certaines conditions dans les zones de type « Habitation faible densité », « Habitation moyenne densité », « Mixte » et « Récréation intensive » lorsque l'usage « habitation unifamiliale » est autorisé.

ADOPTÉE

10.3 Résolution afin d'adopter les mesures prises par notre firme d'avocats Dunton Rainville concernant les remblais du 3535, route 201

ATTENDU que nous avons constaté les remblais qui se faisaient sur le terrain du 3535, route 201;

ATTENDU que des photos ont été prises de ces remblais;

ATTENDU qu'un inspecteur municipal est allé sur ce terrain pour constater les remblais;

ATTENDU qu'un avis de cessation des travaux a été émis au propriétaire du terrain;

ATTENDU que les travaux de remblais se sont tout de même poursuivis;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Brennan

114-06-2022

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE nous mandatons la firme d'avocats Dunton Rainville d'effectuer les démarches judiciaires pour obtenir une ordonnance du tribunal interdisant légalement ces travaux de remblais, pour procéder à une analyse des sols auprès des experts dans le domaine et pour mettre à l'amende le propriétaire le cas échéant.

ADOPTÉE

10.4 Résolution afin de demander au MTQ de pouvoir connecter le lot 5621493 (sur la route 209, près de la rue Antoine-Labelle) aux services existants, soit l'aqueduc et l'égout

ATTENDU une demande citoyenne de pouvoir connecter ce lot aux services existants, soit l'aqueduc et l'égout;

ATTENDU que ce lot peut être desservi par ces services, car les tuyaux de ces services sont situés à proximité du lot;

ATTENDU que ces tuyaux pour les services de l'aqueduc et d'égouts se trouvent au niveau de la route 209, propriété du MTQ;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

115-06-2022

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité puisse soumettre au MTQ une demande afin de connecter le lot 5621493 aux services de l'aqueduc et d'égout.

ADOPTÉE

11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 Dépôt et confirmation d'assistance financière à la Fête nationale

Un 1er versement de 1 500 \$, pour une aide financière totale de 3 000 \$, est remis à la Municipalité suite au projet soumis dans le cadre de l'édition 2022 de la Fête nationale du Québec. Cette aide financière est rendue possible grâce au Mouvement national des Québécois et Québécoises (MNQ), à notre mandataire régional et au gouvernement du Québec.

12. Développement économique

Aucun point.

13. Correspondance

13.1 Demande d'aide financière de la Fondation éducative CVR

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

116-06-2022

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'offrir un don de 250 \$ à la Fondation éducative CVR, qui remettra ensuite à un bénéficiaire de notre municipalité cette bourse en reconnaissance de son travail



acharné et de sa persévérance.

ADOPTÉE

13.2 Demande de soutien pour un projet concerté en lien avec la prévention de la criminalité et de la délinquance des jeunes du Haut St-Laurent

ATTENDU la demande de réservation d'un lieu de rassemblement et de prêt de matériaux pour un ou deux évènement(s) ciblant une clientèle entre 12 et 24 ans;

117-06-2022

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'autoriser une activité de prévention sous forme de *MokeZone*, une fête prônant le plaisir sans consommer et donnant l'occasion de découvrir différents organismes desservant notre région.

ADOPTÉE

14. Divers

Aucun ajout.

15. Période de questions

Le maire, monsieur Yves Métras, ouvre la deuxième période de questions et invite les citoyens à y participer. De nombreuses questions sont posées et elles sont toutes répondues par les membres du conseil municipal. Voici les sujets qui sont évoqués :

- Vérifier la réglementation pour qu'une terre bio qui soit vendue puisse demeurer bio;
- Remblai sur la route 201;
- Besoin d'assistance pour aînés pour l'utilisation de l'information et de l'Internet;
- Le conseil municipal reçoit des félicitations pour les réactions des membres du conseil et leur calme à écouter et répondre à toutes les questions, tout en étant de bonne foi;
- Le fonctionnement de la période de questions.

16. Levée de la séance

118-06-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la séance soit levée. Il est 21 h 06.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Simon St-Michel,
Directeur général et greffier-trésorier

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 6 juin 2022, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Yves Métras,
Maire

Monsieur Simon St-Michel,
Directeur général et greffier-trésorier